

"La situation de l'emploi n'était pas bonne l'an dernier, a déclaré la Fédération, et, cette année, elle a pris de telles proportions que l'anxiété devient évidente dans les milieux autorisés."

A mon sens, un des milieux autorisés mentionnés serait le gouvernement du Canada. Ce passage de l'article se termine en disant qu'au moins 7 p. 100 des effectifs ouvriers du pays sont sans travail. La situation est sombre.

Le titre de l'autre coupure de journal que j'ai sous les yeux porte le mot "sombre". C'est de cet article que j'ai pris mon texte. Elle est intitulée: "Sombre rapport annuel". Il y est question de la déclaration du National-Canadien et l'article, émanant de la *Presse canadienne*, se lit ainsi: "Premier déficit en trois ans". L'article se poursuit ainsi:

Le rapport déposé aux Communes a révélé que les recettes brutes ont diminué d'environ 56 millions, la société accusant ainsi son premier déficit depuis trois ans...

Et le reste. Tout semble bien sombre ce soir.

J'ai mentionné le stimulant que la guerre imprime à tout régime économique. J'espère qu'on ne se méprendra pas sur le sens de mes paroles et qu'on ne les citera pas inexactement, si je dis qu'en ce qui concerne l'organisation économique du pays, nous avons été chanceux lorsque s'est produite l'affaire de Corée. Je ne suis pas disposé à demander ni à bien accueillir ce genre de chance. Nous devrions être capables de régler nos problèmes en temps de paix, et sans dépendre de l'imminence de la guerre pour avoir des aliments, des vêtements et des logements.

Mais je me demande ici ce qui arriverait si nous entrevoyions une paix sans mélange. J'espère bien que telle est la perspective actuelle. Bien que le monde soit encore en proie à des troubles, la situation est sans doute moins sombre qu'elle n'était. Si, en une période de paix, les effectifs ouvriers affectés au programme de défense travaillaient à la production de biens de consommation, je vous le demande, que ferions-nous de ces biens de consommation? Que ferions-nous de ceux qui, par leur travail, ont produit ces biens de consommation, car c'est bien le problème avec lequel nous sommes aux prises? Si, avec un programme de préparatifs de défense passive, le Gouvernement refuse d'appliquer un programme prévoyant des mises de fonds de l'État, pourrait-on s'attendre qu'il lance un tel programme en temps de paix?

Jusqu'ici nous n'avions eu que des solutions prosaïques à offrir à l'égard des chômeurs. Nous avons de nouveaux les soupes populaires, qui nous rappellent le régime Bennett

[M. Knight.]

dont mon honorable ami a parlé. Certaines villes, y compris la mienne, ont dû acquitter les frais de secours aux chômeurs. C'est à peu près tout ce qu'a proposé comme palliatif immédiat l'honorable député de Parkdale. De nouveau, nous constatons la chose dans les villes du Canada, y compris dans la mienne.

Je parlerai un peu plus tard de ma propre ville et de ma province. Les autorités signalent que si les frais d'assistance ont doublé ou triplé, c'est parce que le chômage a augmenté. Nous avons vu les administrateurs des villes canadiennes dire à ces pauvres chômeurs de s'en aller ailleurs, afin de s'en débarrasser. L'honorable député de Parkdale a longuement parlé de Toronto et des mesures qu'elle prenait. Je n'ai jamais eu de préjugés à l'égard de Toronto. Cependant, j'ai ici une coupure de journal qui porte comme titre: On paie les chômeurs pour qu'ils s'en aillent ailleurs. Je cite:

Le commissaire du bien-être de la ville de Toronto, M. Rupert, a reconnu hier devant le Comité du bien-être civique que son service avait fourni des fonds aux chômeurs pour qu'ils quittent la ville.

Cela nous rappelle 1935. Nous agissons de la même façon avec les vagabonds: nous les accusons d'un délit quelconque, puis nous leur disons: "Si vous n'êtes plus ici demain matin, nous ne vous en tiendrons pas rigueur; ce sera dans l'intérêt de tous." Ce n'est pas une façon de régler le problème du chômage. Je me souviens que le ministre du Commerce (M. Howe) a répondu, lorsqu'on lui a demandé ce qu'il allait faire avec tous ces gens quand les industries fermeraient leurs portes: "Ils devront s'en aller ailleurs."

Je suppose que c'est ce qu'il entend par la mobilité de la main-d'œuvre. Mais, monsieur l'Orateur, le gouvernement actuel n'a pas aménagé de logis pour cet effectif mobile de travailleurs. Les membres de notre groupe ont constamment préconisé l'aménagement d'un certain nombre au moins de maisons à loyer modique. Jusqu'ici cependant, le gouvernement n'a pas jugé bon d'accepter cette idée. On dit donc aux chômeurs de décampier, que les beaux jours reviendront et que le soleil luira de nouveau.

J'ai déjà dit qu'on a majoré les prestations d'assurance-chômage et nous en sommes reconnaissants au Gouvernement. Mais ces prestations ne sauraient remplacer le travail régulier. Il ne faut donc pas s'étonner, comme le disait l'honorable député de Parkdale, que la classe ouvrière canadienne réclame de plus en plus un salaire annuel garanti au sujet duquel, soit dit en passant, le député